



COMITE NATIONAL
DES PECHES
CNPME



Plan
National
d'Actions

Esturgeon européen

Plan d'actions en faveur de l'esturgeon européen



INFORMATION ET DE SENSIBILISATION
du monde de la pêche sur les risques liés aux
captures accidentelles d'esturgeon européen
(Acipenser sturio)



COMITE NATIONAL
DES PECHES
CNPME



Institut des Milieux Aquatiques



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
AQUITAINE



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



MIGADO
Migrateurs Garonne Dordogne

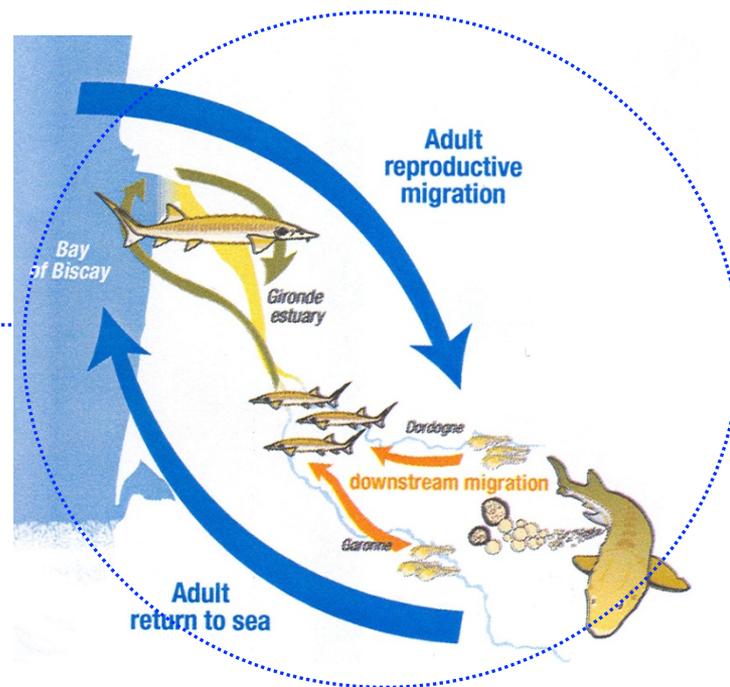
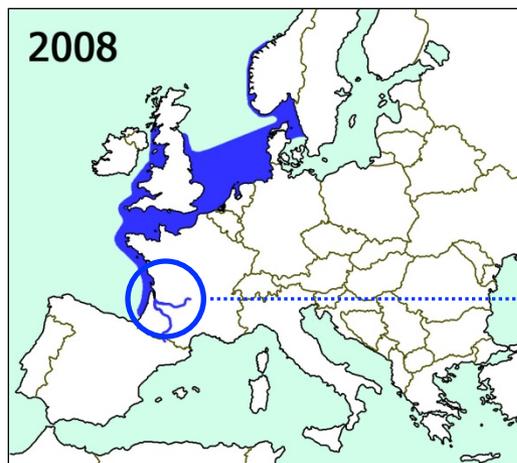
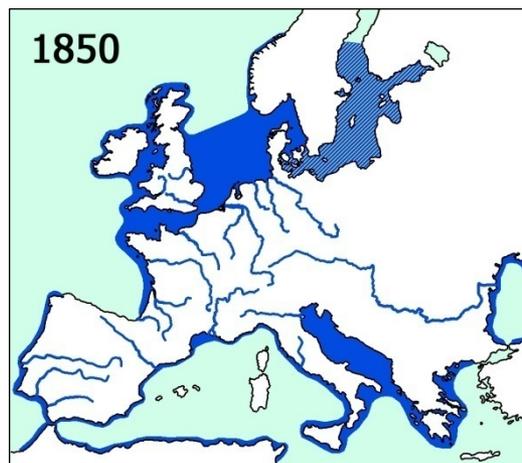


irstea



- *Acipenser sturio* – une espèce menacée

- Esturgeon européen : l'espèce migratrice sauvage de l'Atlantique Nord-est



- Actuellement : une unique population

- Dernières site de reproduction sur le bassin de la Gironde
- Présent en mer à partir de l'âge de 3 à 5 ans
- Maturité entre 10 (mâle) et 16 ans (femelle)
- Taille de la population estimée à plusieurs dizaines d'adultes en mer



- Esturgeon européen : une espèce strictement protégée

• Dangers multiples :

- Destruction des habitats essentiels (frayères et nourrisseries)
- Pollutions des eaux
- Obstacles à la migration
- Pêche commerciale pour le caviar



• Protection maximale :

- + Conventions internationales sur la protection des espèces et des habitats
CITES / OSPAR / CMS / Convention de Berne – Liste rouge IUCN

En France, le non respect de la réglementation portant sur cette espèce protégée est passible d'une amende de 22 500 € (Art. L436-16 du code de l'environnement).

e :



Allemagne (1976), Espagne (1989), Pays Bas, etc.

- ➤ Contribution à la protection de toutes les espèces migratrices



Restauration et conservation

- **Initiatives en France depuis les années 1970 : collaboration des pêcheurs, scientifiques, ONG, associations...**

- **Précision de l'écologie de l'esturgeon** (cycle de vie, alimentation) et **suivi de la population sauvage**
- **Identification et protection des habitats naturels essentiels** de l'espèce sur le bassin de la Gironde
- **Constitution d'un stock captif de futurs géniteurs :**
79 et 15 adultes ou sub-adultes (de 13 à 35 ans) dans les stations expérimentales des instituts scientifiques en 2007

- **Phase marine peu documentée** – Mise en place d'opérations de marquage et d'enquête à travers toute l'Europe :

- **Importance des captures accidentelles en mer**
- **Méconnaissance de ce poisson et de son statut d'espèce protégée**



Restauration et conservation

- **CNPME M, partenaire des actions de sauvegarde de l'esturgeon européen menées en France et en Europe depuis 2006**
- **Depuis 2007 l'espoir renaît pour l'esturgeon... :**
 - Mobilisation des pêcheurs professionnels et activation d'un réseau d'information
 - Extension de la campagne de sensibilisation à l'échelle de l'aire de distribution de l'espèce





- **PNA français 2016 -2027 en cours de validation**
 - Axe 1: Protection des esturgeons sauvages ;
 - Axe 2: Protection des habitats ;
 - Axe 3: Conservation stock captif et lâchers d'alevins dans le milieu naturel ;
 - Axe 4: Recherche et coopération internationale.
- **CNPME, coordinateur du volet « information et sensibilisation du monde de la pêche » des PNA 2011 – 2015 et 2016-2027**



- Contribution du CNPME à la campagne européenne

● **Elaboration des outils de communication :**

- **Brochure et affiche** adaptées au contexte international et traduites en anglais, allemand, néerlandais, danois et espagnol
- **Site internet multilingue www.sturio.fr**
- **Informations** sur la biologie, les menaces, le statut juridique, les actions de conservation et les **instructions à suivre en cas de capture accidentelle**

● **Gestion des déclarations de capture :**

- **Echanges individuels** avec chaque pêcheur
- Actualiser et préciser la situation de l'espèce
- **Valorisation de la contribution des pêcheurs** avec des cadeaux





Des outils de communication et des cadeaux pour les contributeurs

Contribution du monde de la pêche

> Pêcheurs, acteurs clé de la protection de l'esturgeon européen

S'il n'existe plus aucune exploitation commerciale de ce poisson depuis 1982, le risque de mortalité induit par les captures accidentelles en fleuve, en estuaire et en mer subsiste et constituerait l'une des principales menaces pour l'espèce. L'expérience montre pourtant que l'esturgeon européen, qu'il soit piégé dans un filet maillant, un filet trémail ou un chalut de fond, pour ne citer que les principaux engins de pêche concernés par ces captures involontaires, sont particulièrement résistants à ces épreuves. Dans la grande majorité des cas, ils sont encore vivants lorsqu'ils sont remontés et découverts par les pêcheurs. Leur réaction est donc déterminante. La survie de chaque spécimen compte et les esturgeons doivent impérativement être relâchés. De la bonne information des pêcheurs peut dépendre l'avenir de l'espèce.



> Quel intérêt pour le pêcheur ?

Au-delà du geste citoyen, la mobilisation des pêcheurs au travers d'un tel programme de sauvegarde conforte leur rôle de sentinelle des milieux aquatiques. Ils inscrivent leur action dans le cadre d'une pêche responsable. Les informations déclarées, dont ils sont souvent les seuls témoins, sont essentielles et contribuent à préciser l'état de la population et les connaissances de l'écologie de l'esturgeon européen.



> Des déclarations en forte augmentation

Grâce aux efforts de repeuplement engagés et compte tenu des migrations que réalise ce poisson sur des zones constituant un terrain d'activité important pour les flottilles de pêche professionnelle et plaisancière, le nombre de déclaration de capture accidentelle a considérablement augmenté au cours des dernières années. En 2012, l'effectif record de 320 individus capturés et déclarés a été enregistré. La présence croissante et la dispersion récente d'esturgeon européen à toute la bande côtière du Golfe de Gascogne, de Manche et de Mer du Nord est aujourd'hui attestée.

En cas de capture accidentelle d'un esturgeon européen, il convient de :

1. Noter sa taille, son poids, la date et le lieu de capture
2. S'il porte une marque jaune, la laisser en place et noter son numéro
3. S'il porte une balise, la détacher et l'expédier à l'adresse indiquée
4. Le relâcher, quel que soit son état
5. Le déclarer par téléphone au 05 57 49 67 59 ou sur le site www.sturio.eu



Marque externe à laisser sur le poisson capturé

Balise à détacher du poisson capturé



Merci pour votre vigilance et votre contribution



L'esturgeon européen son retour dépend de vous

CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DU MONDE DE LA PÊCHE SUR LES RISQUES DES AUX CAPTURES ACCIDENTELLES DE L'ESTURGEON EUROPEEN



➡ Pêcheurs, devenez acteurs de la restauration de l'esturgeon européen

L'esturgeon européen (*Acipenser sturio*), est un poisson menacé d'extinction et strictement protégé. Dans le cadre du Plan national qui lui est dédié, des actions sont en cours pour restaurer l'espèce dans les eaux françaises et européennes. La mobilisation des pêcheurs est un élément déterminant de leur réussite.

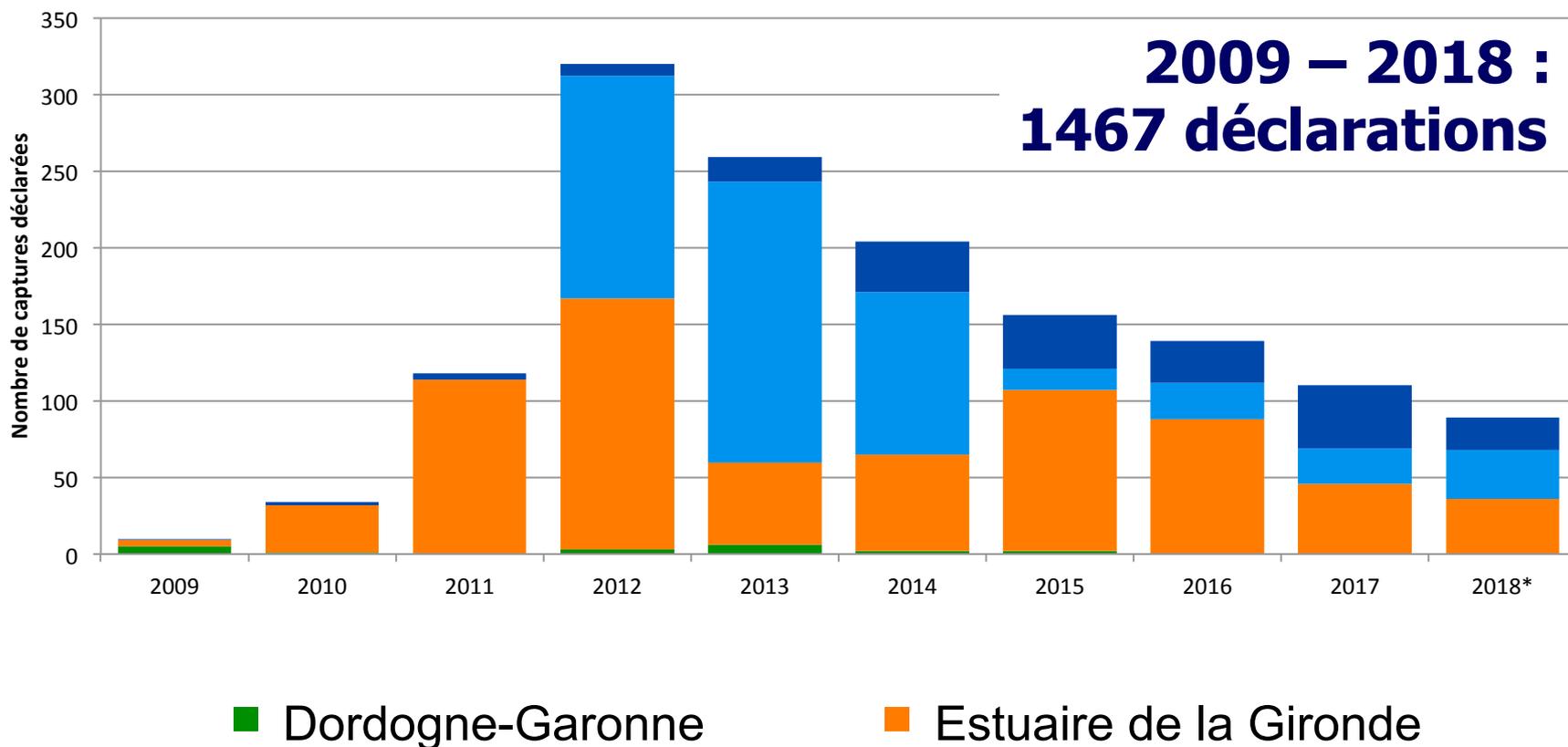


En cas de capture accidentelle d'un spécimen, ayez le bon réflexe, relâchez-le et contribuez au retour du plus grand poisson migrateur d'Europe de l'Ouest.



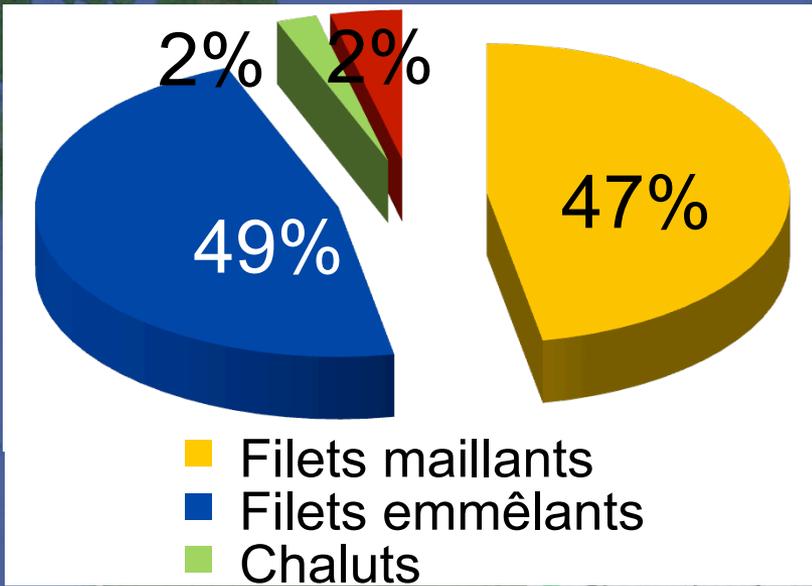
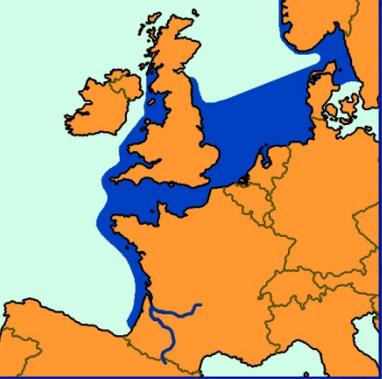


Evolution des déclarations de capture



*Nombre de déclaration traitées en septembre 2018

Observations 2006-2017



Observations *A. sturio* provenant du lâcher expérimental dans le Rhin (2012)



120 km





Captures accidentelles en mer

- **Observations dans les eaux côtières et peu profondes** (profondeurs $\leq 100\text{m}$)
- **Captures réalisées au chalut de fond et filets maillants ou emmêlants**
- **Résistance** importante aux effets et traumatismes liés à la capture
- **99%** des esturgeons sont relâchés vivants
- **98%** des observations sont réalisées par les pêcheurs professionnels

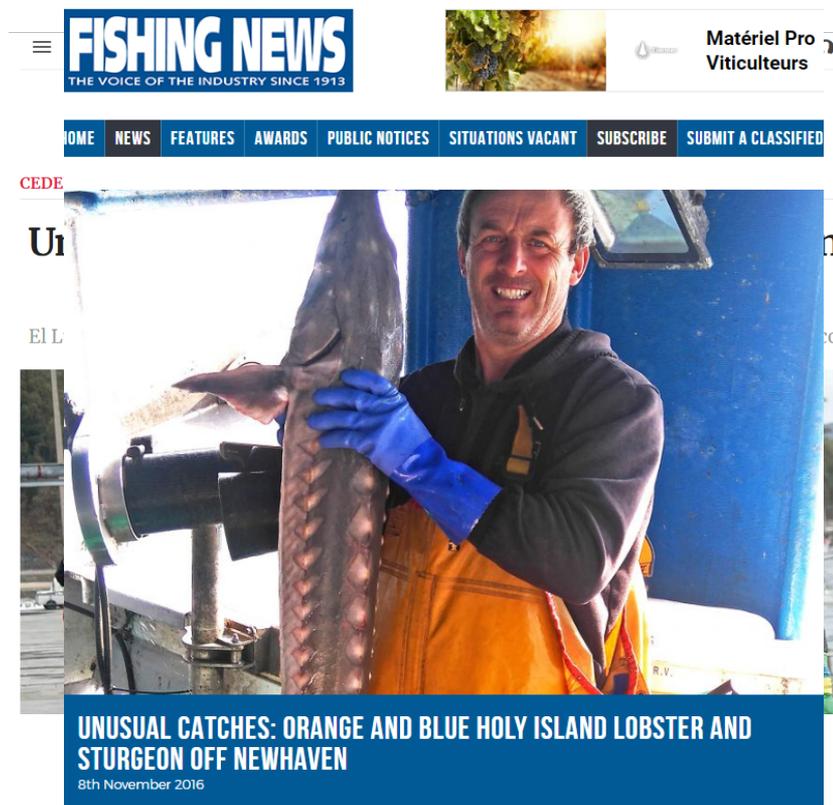


La survie de chaque spécimen est précieuse – le comportement des pêcheurs peut influencer le futur de cette espèce



Captures accidentelles en mer

- Faute d'information, **des débarquements sont encore enregistrés**
- Les pêcheurs se retrouvent dans une situation de **non respect de la réglementation**
- Difficulté de reproduction et **absence d'alevinage depuis 2014**
- **Défi de diffusion de l'information**
 - Echelle de distribution de l'espèce
 - Rareté des captures
 - La multiplication des programmes de marquage



La mobilisation et la vigilance du monde de la pêche doit être maintenue



● Consignes à respecter en cas de capture accidentelle

1. Notez sa taille, son poids ainsi que la date et le lieu de capture ;
2. S'il porte une marque, laissez-la en place et notez le numéro ;
S'il porte une balise, détachez et envoyez-la à l'adresse indiquée ;
3. **Relâchez-le** (quel que soit son état : vivant, blessé ou mort)
4. Déclarez-le sur le site <http://www.sturio.fr> ou au **+33 5 57 49 67 59**

